

Concarneau et les pêches thonières Un siècle d'innovations (1906-2006)

Plusieurs motifs conduisent à développer un propos sur «Concarneau et les pêches thonières, un siècle d'innovations (1906-2006)» dans le cadre du congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne à Concarneau qui est placé sous le signe des novateurs et innovations en Bretagne. En effet, 2006 marque le centième anniversaire de l'armement du premier thonier en ce port sardinier qui n'avait jusqu'en 1906 rempli que les fonctions de centre de vente et de transformation du thon. En ce lieu qui s'est imposé comme le port thonier français et l'un des leaders européens de ce secteur, l'engagement de 1906 trouve encore un large écho.

Le thon est le secteur de la pêche concarnoise qui a montré le plus de capacité novatrice au point d'en faire l'activité de pêche qui mobilise les techniques les plus modernes et celle qui s'est le plus remarquablement organisée. Des adaptations en ont assuré l'apparente pérennité si bien que la capture des thonidés fait, à Concarneau, figure de spécialisation. Enfin, motif supplémentaire d'intérêt : Concarneau est au centre d'une région assimilée à un «triangle d'or», un triangle bien contestable car il s'agit en fait d'une bande littorale localisée entre les rivières de la Laïta et du Moros. Par là, les pêcheurs thoniers désignent un bassin de recrutement de la main-d'œuvre française embarquée.

Si les arguments sont évidents, l'élaboration de ce propos a été moins simple et impose des précautions. Pour au moins plusieurs raisons !... La notion d'innovation recoupe de nombreux domaines et pas seulement les volets techniques. Ce ne saurait davantage être un hymne au génie local, tentation à laquelle cèdent souvent les évocations de ces aventures des pêches bretonnes, qu'il s'agisse de la morue islandaise à Paimpol, de la langouste à Douarnenez, du chalutage au Guilvinec... ou du thon à Concarneau. Sans leur contester un caractère épique dont se sont enrichies les publications qui les ont ultérieurement célébrées, il convient de saisir ce que les changements doivent aux imitations. Il serait certes injuste d'en-

lever ce que les évolutions de ces pêches ont dû aux capacités d'anticipation des pêcheurs bretons mais tout est loin d'être né de leurs initiatives, et cela vaut aussi dans le Finistère.

Par prudence, il est utile de partir de considérations élémentaires. Les pêches thonières couvrent deux grands volets : la pêche du thon germon dans le golfe de Gascogne, la pêche des thons tropicaux dans l'Atlantique central et dans l'océan Indien. Ces deux activités ont rythmé deux des grandes respirations du port de Concarneau au xx^e siècle. Elles ont enregistré chacune des innovations. Ce sont des innovations de la pêche germonière qui ont fait naître la pêche thonière tropicale. Elles se sont un temps recoupées mais la première a, seule, animé Concarneau pendant un demi-siècle ; un court moment, les deux activités ont existé en complément l'une de l'autre ; enfin, depuis le début des années 1960, les deux métiers se sont distingués. De cette bifurcation, sont nées deux activités, dont la plus importante est aujourd'hui incontestablement la capture des thons tropicaux. Aussi, et, bien qu'il paraisse utile de considérer qui sont les novateurs ou les pionniers, les conditions de leurs actions et la nature des innovations, c'est autour d'un diptyque fondé sur la chronologie que s'organise ce propos.

1°) Les innovations de la pêche thonière du golfe de Gascogne de 1906 à 1954.

2°) Innovation et affirmation de deux métiers thoniers depuis les années 1950.

Les innovations de la pêche thonière du golfe de Gascogne de 1906 à 1954

Les deux «métiers» thoniers actuels se fondent sur la pêche du thon germon (*thunnus alalunga*) à la ligne traînante, c'est-à-dire une pêche estivale dans le golfe de Gascogne. Cette pêche a été durant un demi-siècle la seule exploitation du thon dans la région. La pêche a d'abord attiré les Vendéens et les Basques. En Bretagne, elle s'est développée dans le Morbihan, particulièrement à Groix, le grand centre d'armement thonier jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale (ROBERT-MULLER, 1944). La valorisation de ce poisson, longtemps réduite à des produits salés, séchés ou marinés (DUHAMEL DU MONTCEAU, 1777 ; DE LA MORINIÈRE, 1817), s'appuie sur la conserverie à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Presque au même moment, en 1851, Concarneau accueille une première conserverie (Philippe et Canaud). D'autres usines de transformation de la sardine y voient le jour si bien qu'un centre industriel s'y développe à partir des années 1850. Le centre des arts et de la culture de Concarneau,

lieu du colloque, occupe l'espace de l'une des usines qui bordaient le littoral de la baie de la Forêt au nord-ouest du premier bassin du port. Et c'est par le biais de la conserverie que Concarneau a noué avec l'histoire thonière. En effet, moyennant une adaptation du travail, la technique de conserve de thon diffère peu de celle de la sardine. Les nombreuses conserveries concarnaises y attirent les flottilles thonières du sud de la Bretagne et de Vendée. Concarneau et le thon... L'histoire de cette union commence ainsi avant celle de l'armement d'un thonier en ce port de Cornouaille par une activité commerciale et industrielle. Et les novateurs sont d'abord les industriels de la conserve (GUÉGUEN, LE MAÎTRE, 1978).

Pour que l'innovation soit adoptée par les pêcheurs, il faut attendre 1906, car le premier essai d'un thonier concarnois en 1891-1892 se solde par un échec. Le port reste celui de pêcheurs sardiniens méfiants, sinon hostiles, à d'éventuelles nouveautés, comme l'est la pêche thonière. Nouvelle espèce, nouveau bateau, mais surtout nouveau métier et autre genre de vie par le passage d'une vie de pêcheurs côtiers à celle de pêcheurs du large ! À la méconnaissance de nouvelles conditions de navigation, s'ajoutent les difficultés à convaincre les équipages éventuels et les investisseurs. Même si elle comporte une part d'imitation, notamment des pêcheurs du sud de la Bretagne et de Vendée, l'innovation est perçue comme une opération économique incertaine, comme un acte de témérité, voire d'arrogance, sinon de folie par ceux qui hésitent à franchir le pas.

Toute chose que le pionnier concarnois de l'armement thonier Gabriel Béroü doit vaincre pour construire un dundée, *L'Avenir*, pour la campagne de 1906. On peut aisément concevoir ce qu'il faut de conviction pour lever les obstacles de la routine dans l'esprit des marins, pour convaincre les notables de soutenir l'idée de leurs deniers. La rupture est en effet aussi financière. Le coût des navires excède les ressources des familles de pêcheurs. Le lancement de *L'Avenir* en 1906 est déjà révélateur d'un système de propriété partagée. À la différence de la propriété individuelle qui peut avoir cours pour les chaloupes sardinières ou des châlutiers des sociétés d'armement à La Rochelle ou Lorient, le prix du navire thonier est partagé en parts (en huitièmes, quinzièmes, en seizièmes, voire en vingtièmes et vingt-cinquièmes). À la participation familiale s'ajoutent des engagements financiers des commerçants, des artisans locaux, voiliers ou constructeurs, des conserveurs. Ces investissements locaux se complètent par des apports plus lointains, quelquefois en provenance du monde rural, plus souvent des villes, notamment de Nantes, de Paris. La vigueur avec laquelle cela s'exprime à Concarneau tient de l'innovation en matière de rassemblement des investissements. Et ce mode de financement est le ressort de l'édification d'une flottille thonière concarnoise.

Car l'innovation entraîne aussi des modifications des habitudes des hésitants (CABANTOUS et al, 2005). Surtout si la réussite est au rendez-vous

de la première campagne ! Et tel est le cas de la première campagne du premier dundée thonier armé à Concarneau. Le succès de *L'Avenir* entraîne un second patron en 1908 ; quatre travaillent le germon en 1910, sept en 1911. Albert Krebs (1935) relève qu'une quinzaine de navires concarnois traque le thon, chaque année, de 1914 à 1918. Au retour de la paix, la flottille s'étoffe au point qu'elle compense le recul des navires sardiniens (COULIOU, 1998). L'innovation thonière fait de Concarneau un port thonier au lieu d'un port sardinier (fig. 1). De Concarneau, de Lanriec, de Trégunc, de Névez, de l'Aven et du Belon, les patrons sont à l'origine de la métamorphose du port. De 250 unités au début des années 1920, le nombre de sardiniens tombe à 45 en 1932 tandis que les thoniers sont 159 (AVRON, 1932). En 1934, Albert Krebs en évalue le nombre à 163 derrière Groix et Étrel qui arment respectivement 215 et 200 unités (fig. 2). Un changement du port dans les domaines technique et économique, mais aussi dans le paysage, ce qu'immortalise la colonie de peintres installés ou en visite à Concarneau et dont les photographes fixent aussi les forêts de mâts devant la Ville Close en été ou à l'abri de celle-ci au cours de l'hiver !

Au début des années 1930, les Concarnois restent encore à la traîne en matière d'anticipation par rapport aux Morbihannais. La voile reste le seul mode de propulsion qu'ils utilisent ! La sortie du port s'opère toutefois grâce à l'aide d'un remorqueur à vapeur mais c'est une concession bien maigre au progrès mécanique. Quant à la conservation des thons, de la capture au débarquement, ils s'en tiennent aux bois de thon et à une bache en guise de dispositifs de conditionnement de la pêche, car c'est pendus deux par deux que les thons saignés et éviscérés sont stockés à bord ! Malgré la fragilité, qu'il a montrée dans la tempête de septembre

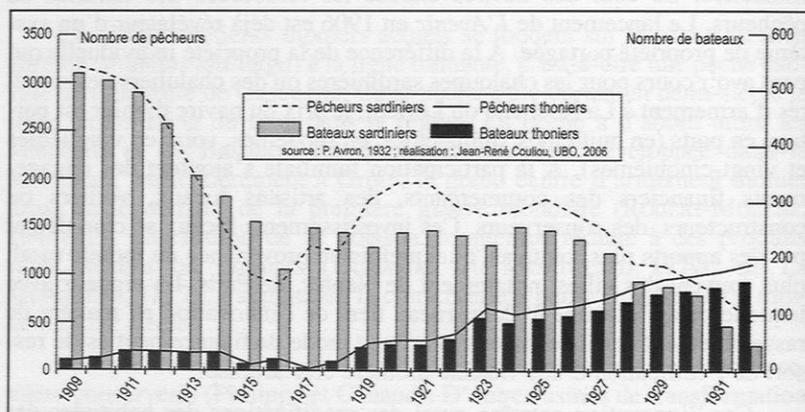


Figure 1 – Recul sardinier et élan germonier à Concarneau de 1906 à 1932.

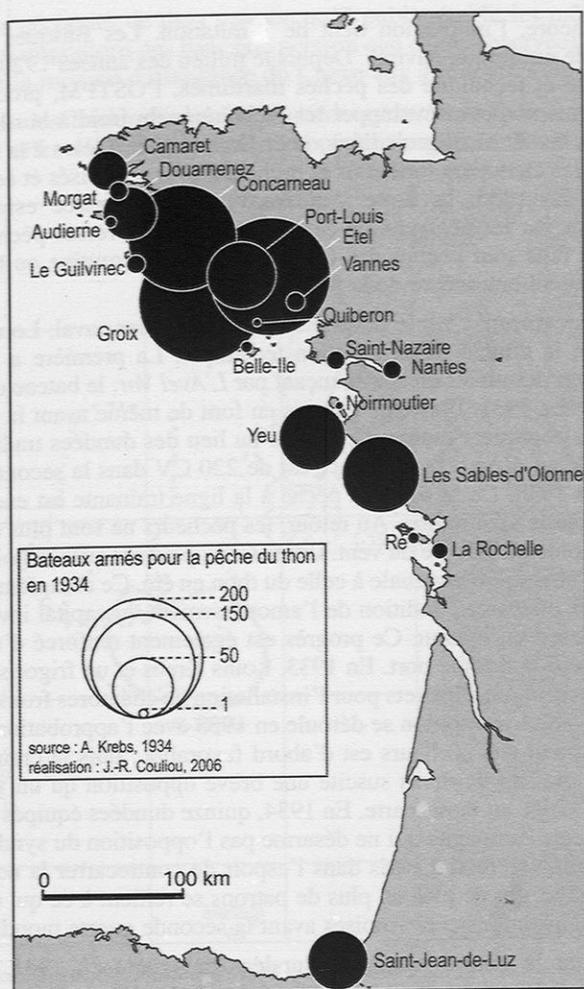


Figure 2 – Les ports d'armement thonier en 1934.

1930, le dundée reste le bateau thonier typique. Quelques patrons arment des bateaux aux formes différentes, particulièrement en commandant des bateaux dont la poupe affecte une forme arrondie ou pointue, au lieu de la voûte des dundées. Mais surtout, deux innovations annoncent une autre époque qui débouche à Concarneau sur le lancement de chalutiers-thonniers : la motorisation et le froid à bord. Deux modernisations qui se révèlent déterminantes ensuite dans l'évolution du port !

Là encore, l'innovation tient de l'imitation. Les Basques ont déjà motorisé de nombreux navires. Depuis le milieu des années 1920, l'Office scientifique et technique des pêches maritimes, l'OSTPM, prodigue des encouragements pour développer les techniques du froid à bord. Dans le Morbihan, les thoniers groisillons ou étellois restent fidèles à la voile. En revanche, les chalutiers lorientais et rochelais sont motorisés et équipés de glacières. En 1935, la flotte thonière la plus motorisée est celle de Douarnenez car les pêcheurs de ce port pratiquent diverses pêches hivernales. Ces faits sont connus des Concarnois mais la routine ou l'hostilité au changement ont encore de la force.

À Concarneau, c'est le propriétaire d'un chantier naval, Louis Krebs, qui inspire la double transformation technique. La première a trait à la motorisation des unités en commençant par *L'Avel Vor*, le bateau qu'il possède. C'est en 1931. Plusieurs patrons en font de même avant la guerre et arment des chalutiers-thoniers à moteur au lieu des dundées traditionnels. De 100 CV au départ, la puissance est de 220 CV dans la seconde moitié des années 1930. De la sorte, la pêche à la ligne traînante est encore possible lorsque le vent tombe. Au retour, les pêcheurs ne sont plus assujettis à la direction ou à la force du vent. Les bateaux peuvent aussi adjoindre une campagne chalutière hivernale à celle du thon en été. Ce complément d'activité est en effet une condition de l'amortissement du capital investi pour l'installation d'un moteur. Ce progrès est également renforcé d'une véritable innovation dans le port. En 1933, Louis Krebs et un frigoriste, Henri Alliot, déposent deux brevets pour l'installation de chambres froides sur les thoniers. L'expérimentation se déroule en 1933 avec l'approbation des usiniers. L'accueil des pêcheurs est d'abord favorable ; puis la crainte d'apports trop massifs de thons suscite une brève opposition qu'un vote unanime de la Criée au thon écarte. En 1934, quinze dundées équipés réalisent une excellente campagne qui ne désarme pas l'opposition du syndicat dont une délégation se rend à Paris dans l'espoir de contrecarrer la nouveauté. Attitude vaine, car de plus en plus de patrons se rallient à ce qui constitue l'une des innovations concarnoises avant la seconde guerre mondiale.

Pendant la guerre, quelques dundées naviguent en 1941, 1942 et 1943. C'est à leur bord que plusieurs marins de la région concarnoise rallient ainsi l'Angleterre. Avec le retour de la paix, l'orientation du port est dominée par un double métier chalutier et thonier (COULIOU, 1998). Le recul des thoniers à voile marque cette époque. Avec leur fin, c'est le terme d'une époque que les innovations ultérieures rejettent rapidement au rang des souvenirs. Avant 1954, seule la pêche germonière à la ligne traînante anime le port, la technique a peu évolué pendant un demi-siècle. Quant au positionnement et à la prospection, ils se faisaient à l'estime et en suivant d'autres navires. Il est à peine question d'échanges d'informations par la TSF après la Libération. Albert Krebs rapporte, en 1935, la méfiance d'un patron envers un engin qui aiderait autant les autres patrons que lui. La

carte des pêcheries de thon germon qu'il publie établit les mêmes localisations et migrations des bancs de poisson que celles observées en 1971 au cours de la mission d'assistance du Cnexo aux germoniers (fig. 3).

Mais les lendemains de la seconde guerre mondiale sont aussi des temps d'effervescence en matière de pêche thonière à la recherche d'ap-

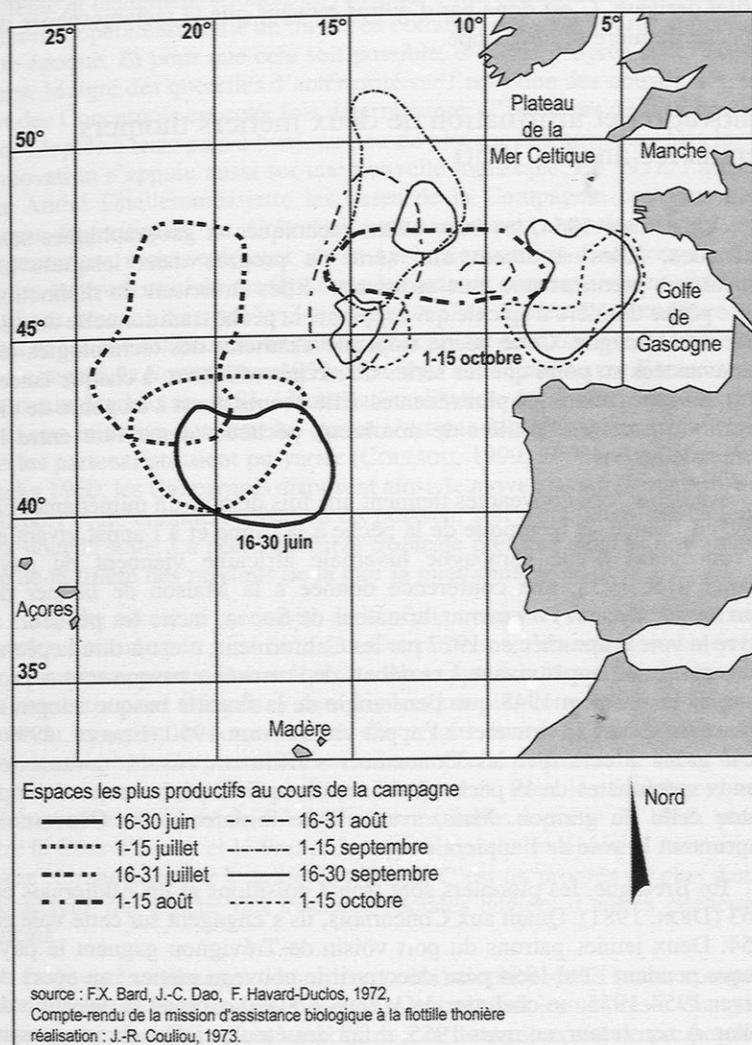


Figure 3 – Les pêcheries germonnières en 1971

ports réguliers que souhaitent les conserveurs. Dès 1926, imitant les Japonais, le laboratoire de l'Office scientifique et technique des pêches maritimes, l'OSTPM, de La Rochelle avait procédé à des essais de pêche au filet droit sur le *Hédé*. Pas plus que les tentatives des Basques à la palangre et au filet tournant, en 1928, cela n'avait donné de résultats. En 1946, un bateau concarnois, *La Berceuse*, expérimente aussi sans résultat le filet dérivant. C'est donc par d'autres moyens que la métamorphose de la pêche thonière se développe.

Innovation et affirmation de deux métiers thoniers depuis les années 1950

À partir de 1954, les innovations techniques et géographiques sont profondes. Elles amorcent une série de progrès dans lesquels les Concarnois prennent une part croissante. Elles favorisent la distinction d'une pêche thonière tropicale qui supplante la pêche traditionnelle dans le golfe de Gascogne. Cette pêche tropicale s'enrichit des technologies les plus avancées au point que les séries de navires affichent, à chaque lancement, les innovations les plus récentes. Elle aboutit aussi à un genre de vie spécifique pour les familles de nombreux pêcheurs demeurant entre la Laïta et le Moros.

Au début, ces nouveautés tiennent une fois de plus du mimétisme. En effet, en France, la technique de la pêche à la canne et à l'appât vivant et la conception d'une campagne hivernale africaine viennent du pays basque. Dès 1935, une conférence donnée à la Maison de la mer de Biarritz par Gaston Pommerau, armateur de Socoa, incite les pêcheurs à suivre la voie empruntée en 1927 par les Californiens, c'est-à-dire la pêche à la canne et à l'appât vivant. Les débuts de l'armateur basque sont si prometteurs en 1947 et 1948 que l'ensemble de la flottille basque adopte la capture du thon à la canne et à l'appât vivant avant 1950 (EPALZA, 1999). C'est grâce à cela que les Concarnois s'affirment ensuite comme les grands spécialistes de la pêche thonière, dès que la pêche tropicale supplante celle du germon. Mais, avant d'être initiateurs, les Concarnois empruntent la voie de l'apprentissage.

En Bretagne, les pionniers sont trois Groisillons et un Audiernais en 1953 (DION, 1981). Quant aux Concarnois, ils s'engagent sur cette voie en 1954. Deux jeunes patrons du port voisin de Trévignon gagnent le pays basque pendant l'été 1954 pour découvrir le nouveau métier ; au cours de l'hiver 1954-1955, un chalutier, le *Marcelle-Yveline*, prend la direction de Dakar. À son retour, en mars 1955, il fait des émules à Concarneau parmi les pêcheurs et les armateurs. La réussite de la campagne africaine reste toutefois subordonnée à la possibilité d'écouler les captures sur place en

attendant le voyage de retour vers la France. Pour éviter une surproduction, la campagne africaine donne l'exemple d'une pêche encadrée par des licences.

La convergence des vues des producteurs, des scientifiques de l'OSTPM et des conserveurs favorise le développement d'une activité permanente et hautement rentable en Afrique. Cette concordance des vues de différents opérateurs initie un travail en commun qui s'est confirmé depuis cette époque. Et pour que cela soit possible, d'autres progrès sont nécessaires. Malgré des querelles d'antériorité sur l'adoption des nouveautés, la part des Concarnois est cette fois déterminante. C'est le cas de la congélation, adoptée à terre puis à bord, au lieu du glaçage des poissons. Dès lors, l'innovation s'appuie aussi sur une nouvelle logistique. En 1957, l'armateur André Dhellemmes jette les bases de la Compagnie bretonne des Cargos frigorifiques, la Cobrefac, pour acheminer les thons vers les conserveries ; c'est seulement un an après l'armement d'un congélateur par les Basques et c'est un signe que les acteurs concarnoïses sont dès lors en phase avec les orientations les plus nouvelles. L'idée de mutualiser les coûts débouche sur la création par les Concarnois de la Société de vente de thon congelé, la Sovetco, en 1959. Des liens sont établis avec l'armement américain Starkist en 1963. L'internationalisation des investissements est aussi une initiative concarnoïse qui ne s'est pas démentie par la suite bien que les partenariats aient pu varier (COULIOU, 1999, 2002). Au début des années 1960, les Concarnois disposent ainsi de moyens de préservation, de transport et de commercialisation du poisson, soit trois outils fondamentaux pour la suite. La pêche thonière tropicale présente ainsi la physionomie de la filière des produits de la mer la mieux intégrée.

La suite accentue la réussite de la pêche tropicale. Et, cette fois, l'innovation doit une part plus forte aux Concarnois, qu'ils soient embarqués sur les navires cornouaillais ou qu'ils soient appelés à former les équipages des autres thoniers français, y compris basques. La congélation et l'assurance du transport des captures par des cargos dont les destinations sont considérablement élargies aboutissent à une pêche permanente. De ce fait, les retours des navires à Concarneau s'espacent. Pour les équipages, les navettes aériennes avec le Sénégal sont instituées à partir de 1968, puis entre la Côte-d'Ivoire et la France lorsque les pêcheurs ajoutent Abidjan à Dakar comme base sur le golfe de Guinée. C'est un progrès de plus dans une activité qui affiche des avancées sociales enviées d'autres pêcheurs français.

Le progrès technique déterminant est l'adoption de la senne comme mode de capture à partir de 1962-1963. Ceci conduit les navires à changer d'aspect, car ils embarquent un *skiff*, et à se doter d'un nid de pie perché au sommet du mât. Le nid de pie permet de repérer les signes annonciateurs de bancs de poissons car la pêche du thon à la senne s'apparente à

une chasse avec de longs moments de veille. Le skiff est lâché au début de la manœuvre de filage de la senne et assure ensuite le maintien du navire par rapport au filet jusqu'à la réduction de la senne où sont emprisonnés les poissons. Un treuil de senne permet l'enroulement de la coulisse et la fermeture du filet. Un power-block, cette grosse poulie en haut de l'une des cornes du navire, aide à la remontée du filet.

Après une courte période de bateaux mixtes, canneurs-senneurs, et tandis qu'une partie des Basques reste fidèle à la canne, l'évolution est rapide à Concarneau. D'une longueur de 30 mètres au début, les navires atteignent 70 mètres vers 1973-1974. À cette époque, les plus gros senneurs sont ceux de Luz-Armement, l'armement basque pour lequel travaillent des pêcheurs de la région concarnoise. Jamais, une pêche française n'a connu une telle révolution technique. La montée des capacités et de l'autonomie de thoniers senneurs congélateurs leur vaut d'être qualifiés de «thoniers océaniques». Cette pêche concarnoise devient une pêche industrielle car elle est affaire d'armement et ses captures fournissent une matière première à l'industrie de la conserve. Quant à l'innovation administrative, elle résulte du fait que l'activité thonière tropicale est reconnue comme une «grande pêche» à partir de 1971. La crise, qui secoue le métier thonier en 1975, laisse en scène les seules entreprises finistériennes qui accélèrent la recherche de productivité.

Loin de freiner l'activité, cet épisode est en effet le point de départ d'un mouvement d'innovations qui se perpétue depuis cette époque (COULIOU, PIRIOU, 1989). Une dizaine d'unités est lancée de 1977 à 1984. Les lancements se produisent régulièrement depuis une quinzaine d'années, les chantiers Piriou gagnant une utile capacité pour d'autres marchés de construction navale grâce à l'initiative des armateurs thoniers. Des moteurs à fuel lourd sont installés dès les années 1970. Un temps, des thoniers sont équipés de plates-formes porte-hélicoptère. Ce moyen de prospection est abandonné au cours des années 1980 mais la détection des bancs s'appuie aussi sur un avion. Le souci du carburant est tel que l'innovation reste d'actualité en ce domaine. Ainsi, le *Trévignon*, lancé en 2006, consomme moins à vitesse égale que ses prédécesseurs. Des sondes déterminent la profondeur de la thermocline. Le principe de la pêche à la volée ne change pas mais des modifications de gréements témoignent du souci permanent de productivité, y compris en aidant à la remontée de la senne à l'aide d'un «triplex» à tribord, en plus du dispositif classique du *power-block* en tête de corne principale. Des captures sont effectuées grâce à des dispositifs de concentration du poisson. L'assistance informatique vaut aussi en salle des machines. Le conditionnement des thons congelés dans la saumure relève aussi des nouveautés de cette flottille thonière concarnoise et facilite le déchargement des cargaisons.

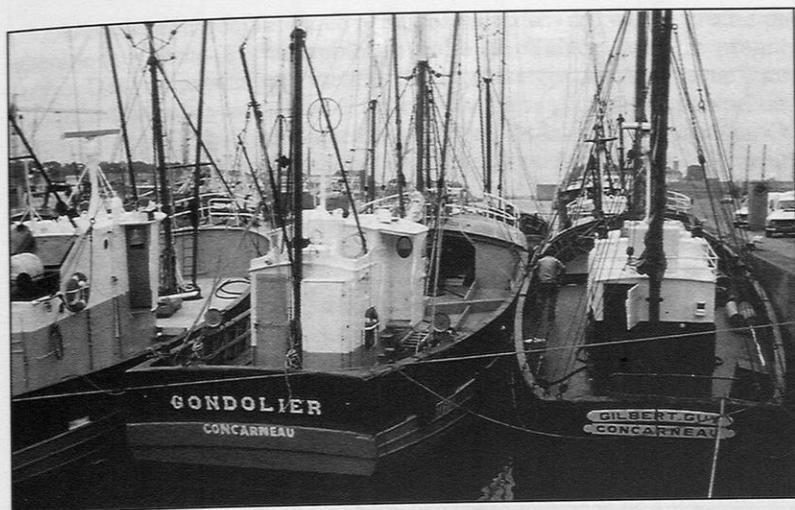


Photo 1 – Concarneau compte encore des unités germonnières en 1985. Ces bateaux sont débarrassés des appareils de la pêche chalutière et sont désarmés en hiver. Construits en bois, ils remontent aux années 1960, parfois 1950. Gréés des tangons destinés à traîner les lignes, ces unités ne survivent pas aux premiers dispositifs de sortie de flotte après 1988.



Photo 2 – Des curieux assistent le 9 août 2006 à l'appareillage du thonier sennear tropical «Trévignon» de l'armement Cobrecaf. Il est rejoint en décembre par une unité du même type, le «Drennec». Destinés à travailler dans l'océan Indien, ces deux navires rassemblent ce qui se fait de plus moderne en matière d'équipements pour la pêche.

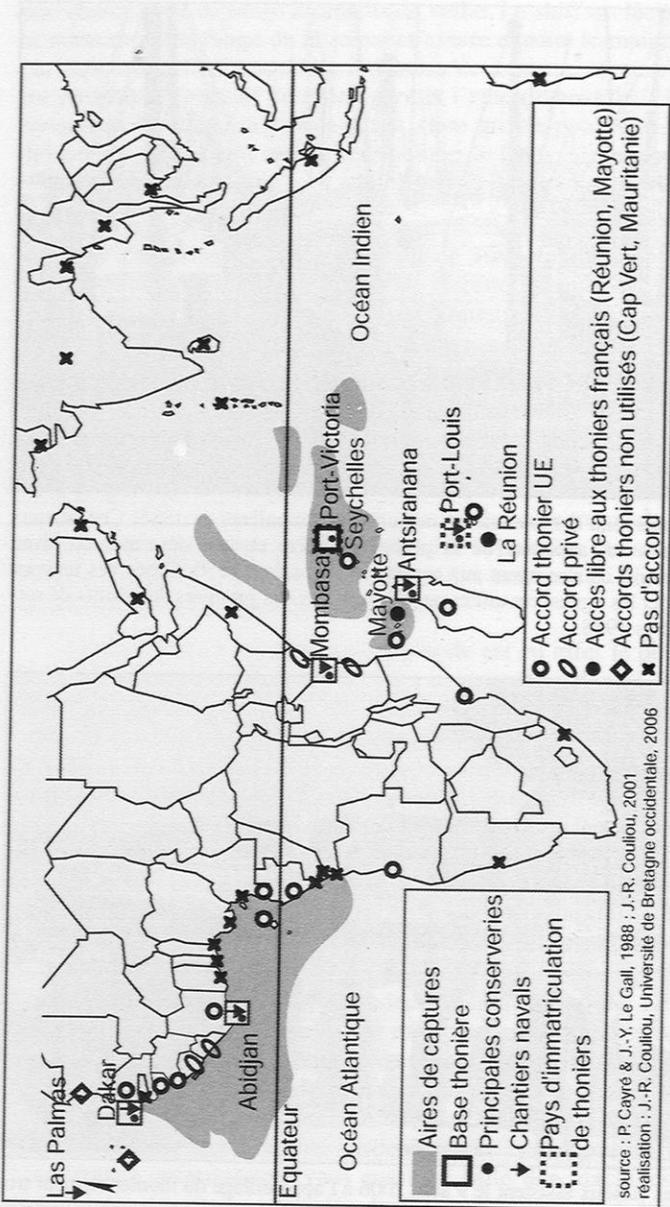


Figure 4 – L'avant-pays des thoniers tropicaux français.

L'innovation géographique n'est pas moindre (fig. 4). Le théâtre des opérations s'étend à l'ensemble du golfe de Guinée dans un premier temps. Des campagnes sont menées dans les parages des Antilles au cours d'explorations qui voient ainsi des pêcheurs bretons pousser la prospection jusqu'à l'océan Pacifique auquel ils accèdent via le canal de Panama. Or, l'évolution géopolitique des mers impose une nouveauté aux opérateurs professionnels et aux structures politiques. En effet, le recul de la liberté des mers s'accroît après les années 1960 et transforme les conditions de la pêche. Plusieurs pays africains ont accédé à l'indépendance à partir de 1960. Et la souveraineté des États riverains prend encore plus de sens à la suite de ce vrai «mouvement des enclosures» maritimes qu'est l'extension des zones économiques exclusives, les ZEE. Si l'accès aux pêcheries est technique, il est aussi subordonné aux enjeux politiques. C'est ce qu'illustre le redéploiement vers l'océan Indien après les campagnes de prospection lancées autour des Seychelles en 1981. C'est en effet l'accord entre l'Union européenne et la république des Seychelles qui ouvre ce nouveau champ d'exploitation aux pêcheurs et armements concarnois en janvier 1984. Depuis, au fur et à mesure des négociations et de l'introduction de clauses dans les accords, les types d'agréments consentis par les pays riverains ont pris plusieurs formes. Certes, les accords européens ont encore un rôle majeur en 2006, mais plusieurs accords privés entre les armements et des États étendent également le théâtre d'opérations des navires. Ce sont particulièrement les accords contractés auprès de la Sierra Leone, du Liberia, du Kenya et de la Tanzanie. Plus que la grande pêche morutière, cette pêche a innové au fur et à mesure que son degré d'internationalisation se renforçait.

Autre innovation, les acteurs ont également à composer avec l'émergence de notions longtemps absentes. Ainsi, la dimension environnementale est entrée dans la réflexion des producteurs. Avant même qu'il soit question de développement durable, ceux-ci ont travaillé au contact d'observateurs scientifiques et d'analystes des pêches au sein de la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). Les relations avec les scientifiques de l'Institut pour la Recherche et le Développement, comme auparavant de l'ORSTOM, sont constantes.

Géographiquement, techniquement, socialement et économiquement, le chemin parcouru depuis l'expérience du *Marcelle-Yveline* en 1954-55 a été considérable. L'évolution des captures est le résultat de ces efforts permanents de nouveautés (fig. 5) De 19 mètres de longueur et d'une puissance de 150 CV, il arrivait aux premiers thoniers de faire 12 à 14 tonnes en 12 heures de mer. En août 2006, le *Trévignon*, construit au chantier Piriou, a appareillé pour l'océan Indien. Comme les derniers navires lancés à Concarneau ou accueillis par les armements du port, l'unité est dotée de tous les apports technologiques nécessaires. La senne mesure 1 560 mètres sur 267 mètres de chute. Cela permet de mesurer le chemin

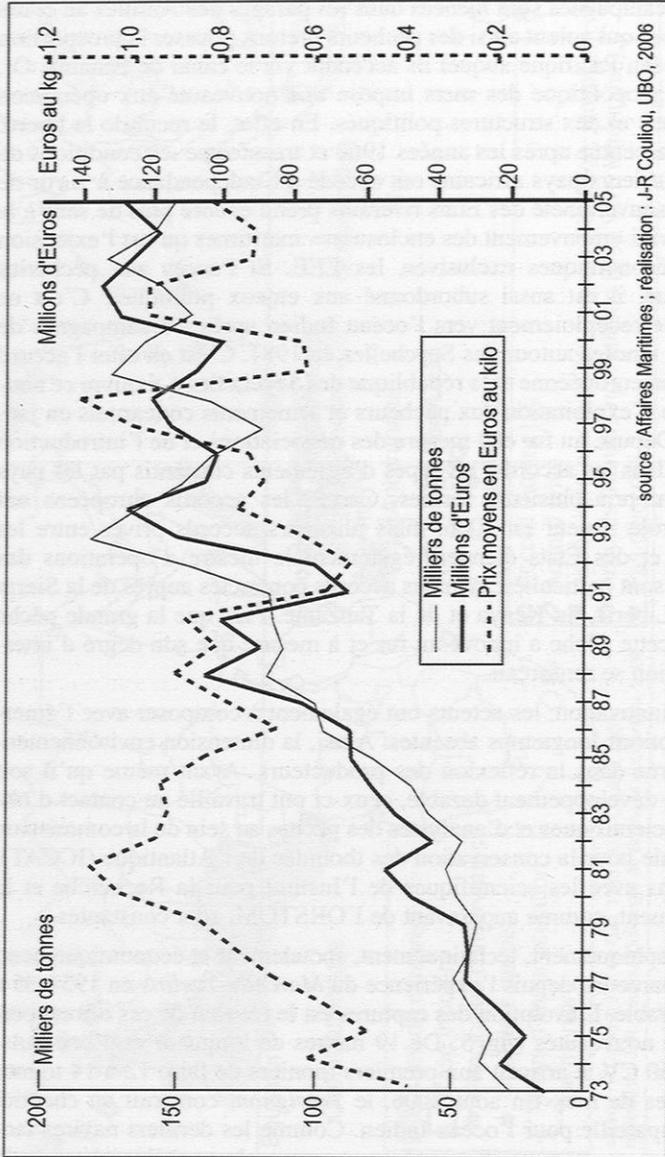


Figure 5 – Évolution des captures et des valeurs du thon tropical des navires français.

parcouru en un demi-siècle. L'un des plus grands senneurs basques, le *Navarra* lancé en 1964, disposait d'un filet de 900 mètres sur 90 mètres. Une vingtaine d'ordinateurs apporte un soutien inestimable au patron du *Trévignon*. L'emploi de radars-oiseaux, de sonars de courte et longue portées, l'analyse des données météorologiques et hydrologiques disent aujourd'hui ce qu'ont été les soutiens techniques et scientifiques à l'innovation de cette pêche thonière. La capacité de capture de ce bateau devrait dépasser de 8 000 tonnes. Le transbordement lui-même est accéléré par le flottage des thons dans la saumure. Des longes de thon sont acheminées vers les usines en conteneurs (COULIOU, 2001). Les débarquements à Concarneau sont devenus plus rares et attirent toujours les badauds. Les conditions de vie des pêcheurs à bord, l'organisation des navettes aériennes perpétuent incontestablement la réussite économique et sociale d'une profession qui a innové en permanence depuis les années 1960. Le redéploiement engagé en 1984 vers l'océan Indien, à partir de Port-Victoria aux Seychelles et d'Antsiranana à Madagascar, s'appuie sur le même souci d'organisation. Traiter des cargaisons et veiller à leur acheminement vers les principaux pôles de conserverie dans le monde, assurer la rotation des équipages et des techniciens des ateliers de réparation concarnois, qui apportent leur savoir au moment des escales, constituent des tâches logistiques classiques.

Quant au second métier, celui de la pêche germonière, doit-on en déduire que le fait qu'il perde en représentation le tienne à l'écart de tous progrès ? En fait, l'activité s'affaiblit d'années en années. Cela se manifeste par une baisse des tonnages et du nombre de pêcheurs qui s'y adonnent. Cela se traduit également dans le recul des navires pratiquant la ligne traînante, ce qui tient en partie à l'évolution du chalutage depuis plusieurs décennies. Le développement du chalutage se fonde sur des unités plus spécialisées que dans les années 1950 et 1960. Le déclin des chalutiers-thoniers s'est accentué lorsque le chalutage par l'arrière s'est imposé, que les bateaux se sont dotés de ponts couverts. La modernisation chalutière n'a pas effacé le métier germonier.

Les différents opérateurs, dont l'organisation des producteurs de thon germon, l'ONAPROGER, localisée à Concarneau jusqu'à sa dissolution au début des années 2000, sont parties prenantes dans les essais qui visent à donner un nouveau souffle à cette pêche. Au milieu des années 1980, une relance semble lui être promise. Plusieurs navires concarnois, à l'instar de ce que font les Ogiens, adoptent la technique de pêche au filet maillant dérivant. Les résultats sont bons. La suite est malheureusement connue. Face à cette innovation, les écologistes, particulièrement *Greenpeace*, et les professionnels espagnols se liguent au nom de la défense des dauphins, mais de manière totalement intégriste et irrationnelle. Malgré les campagnes des organismes scientifiques et les rapports des observateurs embarqués qui disculpent les pêcheurs de captures accessoires de dau-

phins, la Commission européenne contrecarre cette pêche. Dans un premier temps, la longueur des filets est limitée. Mais les adversaires de la technique du filet maillant dérivant ne désarment pas. Dans le cas espagnol, la motivation repose sur une volonté de se prémunir contre une concurrence commerciale. Les pêcheurs espagnols utilisent du coup la pression de l'organisation écologique. Ils finissent par obtenir de la Commission de l'Union européenne l'interdiction de la nouvelle technique à partir de 2002.

Il reste alors les captures par le chalutage pélagique en complément de pêche à la ligne traînante. D'autres s'essaient à la palangre et à la senne, au grand dam des pêcheurs méditerranéens. Pour l'heure, à Concarneau, les pêcheurs n'ont pas été tentés de se lancer dans ces expérimentations. L'impossible innovation par le biais des filets maillants dérivants montre en tout cas une nouvelle fois que les obstacles à l'innovation sont souvent sociaux ou humains, quelquefois financiers avant d'être techniques. (COULIOU, LE BOUËDEC, 2005).

Conclusion

L'histoire de Concarneau et du thon est encore ouverte. Elle est éminemment tropicale. Sans doute est-elle moins dépendante qu'à l'origine de la conserverie régionale ! Il n'en demeure pas moins que le thon reste vital pour la région concarnoise. Ce métier introduit des revenus et stimule l'activité de plusieurs entreprises. Cette permanence est due à la remarquable mutation développée depuis 1954. Dans un milieu de la pêche mondiale où la France est au trentième rang, la pêche thonière française est l'une des plus actives sur le plan international. Le pêcheur concarnois est le neuvième pêcheur de thon mondial. Ces positions résultent d'une incessante recherche d'améliorations. Celles-ci méritent bien d'être assimilées à des innovations.

Aujourd'hui, comme au cours du siècle écoulé, les facettes de ces changements admirables sont de plusieurs ordres. D'aucuns trouvent, dans les épisodes des pêches thonières, une matière digne d'une épopée. La célébration de ces progrès ne doit pourtant pas faire naître de confiance excessive. Croire que ce qui a été possible peut se perpétuer, c'est montrer un optimisme au moins aussi excessif que la croyance en une réaction toujours possible du génie local. C'est un exemple d'histoire immédiate dont une grande partie des témoins est encore vivante. Ces innovations, dont la nécessité semble aujourd'hui inscrite comme des évidences, ont été conçues en réponse à des contextes parfois préoccupants. D'autres pêches ont connu ces parfums épiques et ne sont plus. Les remises en cause appellent des solutions mais les innovations ont peut-être aussi des limites. Ainsi, tout le travail entrepris pour construire les systèmes d'exploitation thoniers

pourrait être déséquilibré en cas de libéralisation généralisée des échanges commerciaux. Les produits de la mer ont vu s'abaisser les protections douanières depuis le début des années 1960. Aujourd'hui, la clôture de l'actuel cycle de discussions de l'organisation mondiale du commerce, l'O.M.C., n'est peut-être pas à regarder comme malheureuse par les pêcheurs concarnois de thon. L'affirmer ne relève pas nécessairement du pessimisme. La confiance est nécessaire mais elle ne doit pas accrédi-ter l'idée que les «rebonds» sont perpétuels. Le croire relèverait de l'aveuglement, c'est-à-dire d'un des éléments les plus nuisibles à l'action des novateurs.

Jean-René COULIOU

Maître de conférences, agrégé de géographie
Université de Bretagne occidentale

RÉSUMÉ

Depuis un siècle, Concarneau lie en grande partie son sort économique et social à la pêche thonière. Conçue comme une réponse à la remise en cause de l'économie sardinière, la capture du thon germon a ouvert la voie à un métier estival. Les premières expériences concarnaises ont été inspirées par les pêcheurs morbihannais et vendéens. Dès les années 1930, toutefois, les bateaux de Concarneau ont présenté des nouveautés techniques (motorisation, chambres froides).

Après la seconde guerre mondiale, la recherche d'apports réguliers a entraîné les pêcheurs concarnois vers les eaux tropicales. Un temps, cette aventure thonière tropicale a procédé de l'imitation, les pionniers étant les Basques. Dès la fin des années 1950, l'initiative et l'anticipation concarnaises ont été plus nettes. À coups d'innovations techniques, sociales, économiques et financières, avec le renfort des organismes scientifiques les pêcheurs et les sociétés d'armement ont dessiné les traits de la plus moderne des pêches françaises.

BIBLIOGRAPHIE

- AVRON, P., *Rapport sur les activités du port de Concarneau, Monographies des pêches*, Affaires maritimes du quartier de Concarneau, 1932, 16 p.
- CABANTOUS, Alain., LESPAGNOL, André. & PÉRON, Françoise. (dir.), *Les Français, la terre et la mer*, Fayard, Paris, 2005, 904 p.
- COULIOU, Jean-René, *La pêche bretonne, les ports de Bretagne Sud face à leur avenir*, Collection Espace et Territoires, Presses universitaires de Rennes, 1998, 448 p.

- COULIOU, Jean-René, «Une nécessité pour la filière halieutique bretonne, capter des investissements et renforcer sa puissance à l'étranger», dans GOUËSET, V., *Investissements étrangers et milieu local*, Collection Espace et Territoires, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 444-455.
- COULIOU, Jean-René, «Le développement international d'une activité de production à ancrage local, l'exemple de la pêche thonière tropicale française», *Annales de géographie*, n° 617, janvier-février 2001, p. 38-56.
- COULIOU, Jean-René, «La Cornouaille, base territoriale d'une filière mondialisée de pêche thonière tropicale performante», dans HUMBERT, M., *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Collection Espace et Territoires, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 35-42.
- COULIOU, Jean-René, LE BOUËDEC, Gérard, *Les ports du Ponant, l'Atlantique de Brest à Bayonne*, Éditions Palantines, 2004, 480 p.
- COULIOU, Jean-René, PIRIOU, Nicole, «Concarneau et la pêche thonière tropicale» *Norois*, n° 144, octobre-novembre 1989, p. 358-375.
- DION, Michel, «La grande pêche thonière française», *La Pêche Maritime*, décembre 1981, p. 3-11.
- DUHAMEL DU MONTCEAU, H.-L., *Traité général des Pesches et histoire des poissons qu'elles fournissent tant pour la substance des hommes que pour plusieurs autres usages qui ont rapport aux arts et au commerce*, 4 volumes, Paris, 1777.
- ÉPALZA, Mikel, «100 ans de pêche, Itsas gazteriaren aidizkaria», *Altxa Mutillak*, Socoa, 1999, 224 p.
- GUÉGUEN, Michel, LE MAÎTRE, Louis-Pierre, *Matelots de Concarneau*, Concarneau, 1978, 422 p.
- KREBS, Albert, *Le thon (germon), sa pêche et son utilisation sur les côtes françaises de l'Atlantique*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1936, 200 p.
- LA MORINIÈRE, N. de, *Histoire générale des pêches anciennes et modernes dans les mers et les fleuves des deux continents*, Paris, 1815.
- ROBERT-MULLER, Charles, *Pêches et Pêcheurs de la Bretagne Atlantique*, Armand Colin, Paris, 1944, 616 p.